



MORILLON, le 20 octobre 2023

SKI POUR TOUS
Pour les Jeunes Morillonnois
Saison 2023-2024

Madame, Monsieur,

En partenariat avec la CAF, la Commune de Morillon propose à nouveau cette année l'activité « SKI POUR TOUS » en faveur des enfants et jeunes de 5 à 17 ans révolus (nés entre 2006 et 2018, date d'anniversaire).

Il s'agit de véritables cours de ski et de surf encadrés par un moniteur diplômé de l'ESF de Morillon en partenariat avec le ski club :

Apprentissage des fondamentaux pour les plus jeunes,

Proposition de disciplines alternatives pour les niveaux supérieurs à l'étoile d'or :

Disciplines principales pratiquées SKI et SNOWBOARD

Free-ski (pratique du freeride et de freestyle). *

Découverte de la pratique compétitive (slaloms et éducatifs). *

Intégration au ski club possible en cours de saison (après validation par un référent).

*Sous réserve d'un nombre minimum de participants pour chaque activité.

Les tarifs seront appliqués selon une grille tarifaire basée sur le quotient familial.

TARIFS 2023-2024

	Forfait + cours	Cours uniquement pour enfant bénéficiant d'un forfait	Forfait
Tranche 1 Quotient de 0 à 620 €	206,00 €	141,00 €	189,00 €
Tranche 2 Quotient de 621 à 1000 €	229,00 €	165,00 €	214,00 €
Tranche 3 Quotient de 1001 à 1400 €	253,00 €	189,00 €	238,00 €
Tranche 4 Quotient > à 1400 €	284,00 €	220,00 €	268,00 €

Un montant de 2.00€ sera sollicité pour les personnes ne possédant pas de support forfait

Les tarifs sont fixés par enfant.

Le paiement s'effectuera en une seule fois, lors de l'inscription.

Le mode de paiement sera par espèces ou chèques.
Les règlements en chèques sont à faire à l'ordre du Trésor Public.
L'assurance est comprise uniquement avec l'achat du forfait

Fonctionnement des activités proposées

- 68 heures de cours encadrés par des moniteurs de ski
- Les séances se dérouleront comme suit :
Stage de Noël : du 26 au 30 décembre 2023 : 5 cours de 13h00 à 16h00
Les mercredis : 10, 17, 24, 31 janvier de 13h00 à 16h00
Du samedi 06/01/2024 au 23/03/2024 : cours de 13h00 à 16h00 (pas de cours le samedi 16 mars)
Semaine de février (vacances scolaires) : 1 séance de 2h00 pour découvrir une autre activité (jour et activité définis ultérieurement)
Le samedi 30 mars 2024 : journée continue de 09h30 à 15h30
- Forfait Grand Massif Saison : fournir un support ou 2 € pour les 1ères inscriptions.
- **Toutes les informations concernant les groupes et horaires sur le site de l'ESF :**
<https://www.esfmorillon.com/gens-pays>

Modalités d'inscriptions :

- **Utiliser le coupon ci-joint :**

A adresser en Mairie de MORILLON – 5 place de la mairie – 74440 MORILLON

OU

Déposer votre dossier complet aux heures d'ouverture de la mairie

Permanence le samedi 28 octobre de 09h00 à 12h00

- **Vous munir des documents suivants :**

- Déclaration d'Impôts 2022 et la notification des Allocations Familiales par la CAF.
- Déclaration des revenus perçus à l'étranger 2022.

Ou

- Quotient calculé par la CAF.
- Déclaration des revenus perçus à l'étranger 2022.

-D'une attestation de votre employeur (pour les personnes travaillant sur la commune mais résidents sur une autre commune.)

Sans la fourniture de ces documents, nous serons dans l'obligation d'appliquer la Tranche numéro 4. (Les informations fournies resteront confidentielles).

ATTENTION : TOUTE REPONSE AU-DELA DU 18 NOVEMBRE 2023 NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Sandrine JACQUARD : 04 50 90 11 22 sandrine.jacquard@mairie-morillon.fr
Du Lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et 14H00 à 17h00

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleures salutations.

La vice-présidente aux affaires sociales,

Marie DUNOYER